



Protocole de reprise des activités sportives à destination des clubs sportifs en piscine

Les règles d'or à respecter impérativement

- Le maintien des règles d'hygiène élémentaires (lavage de main, ne pas faire la bise, ne pas serrer les mains...);
- Le maintien des précautions d'usage vis-à-vis des personnes des groupes à risques ;
- Le maintien des distances sociales sauf avec les personnes habitant sous le même toit, les enfants de moins de 12 ans entre eux, ou les personnes faisant partie de la même « bulle élargie ». Si ce n'est pas possible, le port du masque est obligatoire ;
- La bulle sociale passe à 5 personnes, toujours les mêmes, et ce, pour un foyer tout entier et non plus par personne. Les enfants de moins de 12 ans ne comptent pas dans ces 5 personnes. Ces 5 personnes sont des gens en plus du foyer avec qui des contacts rapprochés ont lieu, c'est-à-dire des contacts pendant lesquels les distances de sécurité ne sont pas toujours assurées ;
- Les rassemblements non-encadrés comme les réunions de famille ou entre amis seront limitées à un maximum de 10 personnes (enfant de moins de 12 ans non-compris) dans le respect des règles sanitaires pour les personnes ne faisant pas partie de la bulle sociale.

Taille des groupes et tracing

- Les groupes pratiquant leur activité sportive ne peuvent être composés de plus de 50 personnes ;
- Les clubs sportifs tiennent à disposition un registre précis des présences des groupes, qu'ils communiquent urgemment sur demande du centre sportif en cas de suivi du tracing, avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone de contact des personnes durant 14 jours.

Arrivée et sortie des groupes

- Les groupes se rendant dans les centres sportifs doivent **porter le masque** si les personnes ont **plus de 12 ans**, et ce dès l'entrée dans l'enceinte du parking de l'Andenne Arena ;
- Les membres des groupes sportifs désinfectent leurs mains au distributeur prévu à cet effet se trouvant à l'entrée du centre sportif ;
- Le responsable organise les départs et déplacements de ses membres rapidement et de façon groupée ;
- Le responsable veille à ne pas croiser d'autres groupes lors de ses déplacements.

Désinfection

- Le responsable du club échange un gage contre les accès au plateau sportif et le matériel de désinfection (seau, éponges, papier « essuie-tout », gel et désinfectant) ;
- Il assure, avant l'entrée dans **les vestiaires**, la désinfection des points de contact suivants avec le matériel fourni :
 - Les clinches de portes intérieures et extérieures et des wc des vestiaires utilisés,
 - Des banquettes,
 - Des pommeaux de douches si elles sont utilisées.

Vestiaires

- Les vestiaires collectifs sont utilisés uniquement pour 1 groupe entre l'arrivée et le départ de la piscine et sans mélange avec d'autres groupes ;
- Les membres peuvent utiliser les cabines individuelles. Les responsables s'assurent que les membres désinfectent eux-mêmes leur cabine (clinchés extérieures et intérieures, banquettes, crochets) et leur casier en rentrant dans l'enceinte de la piscine et en sortant du bassin. Le matériel est mis à disposition des membres (papier essuie-tout, désinfectant, gel) par la Régie sportive.

Douches

- La douche reste **obligatoire** avant et après la séance sportive.

Circulation, Couloirs et abords du bassin

- Le responsable s'assure de l'unité de son groupe dans les accès au bassin et lors du retour aux vestiaires ou cabines.

Désinfection du matériel sportif et didactique

- Le club peut utiliser du matériel pédagogique (frites, planches, etc.) prêté par la Régie sportive. Il s'assure toutefois de la désinfection préalable du matériel qui doit être plongé dans des bains de désinfection et rincé ultérieurement.

!! Attention !!

Si le(s) responsable(s)/moniteur(s)/entraîneur(s) ne participe(-nt) pas activement à l'activité sportive, le port du masque est obligatoire.

Cafétéria

- L'accès à la cafétéria est permis selon les règles en vigueur dans l'horeca. L'Andenne Arena étant un établissement « monopersonnel » au niveau de la cafétéria, les commandes sont réalisées au bar.